

## Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 14 avril 1872

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 2 p. (20r, 21r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 14 avril 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45932>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 avril 1872](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Lieu de destination 41, rue du Sentier, Paris

# Description

Résumé Godin a appris par Grebel que Cresson a défendu sa cause à Rocroi non seulement en bon avocat mais aussi en ami. Il remercie Cresson d'avoir ainsi répondu aux attaques dont il est l'objet.

Notes La lettre est une suite de la lettre de Georges Coulon à Jean-Baptiste André Godin du 13 avril 1872 (Cnam FG 17 (2) c).

## Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Rocroi \(Ardennes\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 26/01/2024

---

Guise le 14 avril 1672

cher Monsieur Cresson

J'apprends par le retour  
de M. Grubet à Guise que  
vous m'avez pas l'espionne,  
j'espérais ma cause à  
Provins une bonne avancée  
mais que vous n'avez  
aucune défendue en  
Provins vous m'aviez  
bien donné cet espionnage  
mais je ne pensais  
pas que l'espionnage  
se pratiquât. c'est à vous  
que revient l'honneur  
d'avoir le premier été

inspiré. J'aurai toujours  
réponse aux attaques  
que je suis toujours faites  
dans mes poésies, toutefois  
en l'appréciation de mes  
sentiments de renoncement  
la nece. avec mes renoncements  
affichera.

Il n'est sans doute pas  
de doute pris que cette  
occasion de présentation  
pourra vous de l'induire  
en une conviction. les  
tristes instants de l'absence  
qui voies rendront apparaître  
les empêchement que vous  
pouvez les faire à venir  
Toutefois agitez bien leur  
bonneur l'adoucissez de  
mes meilleurs sentiments

G. D. L.